

PROGRAMME DE FORMATION : DE MANIPULATEUR D'ELECTORADIOLOGIE MEDICALE
Parcours : 2025 – 2028

RNCP : 39942

Validité : 31 – 12 - 2029

Public concerné : Toute personne admise à l'issue de la sélection pour l'entrée en formation manipulatrice d'électroradiologie médicale

Modalités de sélection :

Formation initiale : candidats issus de Parcoursup.

Candidats en formation professionnelle continue : Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale les candidats relevant de la formation professionnelle continue, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisations à un régime de protection sociale en France à la date limite de dépôt des candidatures, (tout domaine confondu titulaires ou non du baccalauréat).

Un dossier doit être déposé directement auprès de l'établissement de formation. Ce dossier comporte les pièces suivantes :

- 1° La copie d'une pièce d'identité
- 2° Le (s) diplôme(s) obtenu(s)
- 3° La ou les attestation(s) employeur(s) et /ou les justificatifs de cotisation à un régime de protection sociale
- 4° Un curriculum vitae
- 5° Une lettre de motivation

Modalités et délais d'accès : une session par an, sélection selon calendriers Parcoursup et sélection pour l'entrée en formation manipulateur d'électroradiologie médicale.

Tarifs:

Frais pédagogiques si prise en charge employeur : 13,5 €/ heure de formation montant Hors Taxes (Organisme non assujetti à la TVA)

1^{ère} année : 10 554 € pour 781 h de théorie - 2^{ème} année : 8762 € pour 649 h de théorie - 3^{ème} année : 4995 € pour 370 h de théorie

Frais d'inscription pour chaque année : 175 € (tarif 2024)

Contribution à la Vie Etudiante et des campus : 103 € (tarif 2024)

Contact : ifms@hnfc.fr – 03 81 93 93 93

IFMS Nord Franche-Comté - 4 place Tharradin – Allée Thérèse Rastit – 25200 MONTBELIARD

N° Siret : 269 001 293 00225

Directrice : Laurence GANDON

Responsable Pédagogique : Christelle FAIVRE

Responsable Qualité / Financement : Marie MICHAUD-MARET

Accessibilité : Etablissement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout aménagement de formation en lien avec une situation de handicap nous contacter pour étudier la faisabilité : ifms.referenthandicap@hnfc.fr

Le référent handicap reçoit toute personne qui en fait la demande en lien avec une situation de handicap. Il recueille les documents utiles, conseille les aménagements à mettre en œuvre pour accompagner le parcours de formation en s'adjoignant les compétences d'experts le cas échéant. Il propose le plan d'aménagement pour validation à la directrice de l'IFMS. Les aménagements validés sont portés à connaissance des formateurs, intervenants, et tuteurs de stage afin de garantir leur mise en œuvre effective. Le référent handicap est un interlocuteur mobilisable tout au long du parcours de formation.

Durée de la formation : 3 années, soit 6 semestres de vingt semaines chacun équivalant à 4 200 heures décomposées comme suit :

- formation théorique de 2100 heures, sous la forme de cours magistraux (1036h), travaux dirigés (764h) et de travail personnel guidé (300h).
- formation clinique de 2100h, soit 60 semaines de stage.

Soit pour la première année :

1385 heures de formation, soit 2 semestres de vingt semaines équivalant à :

- formation théorique de 895 heures, sous la forme de cours magistraux (491 h), travaux dirigés (290 h) et de travail personnel guidé (114 h) en lien avec 6 domaines de formation.

- formation clinique en milieu professionnel 490 heures en 4 stages (2 semaines, 4 semaines en semestre 1 et 2 fois 4 semaines en semestre 2)

Soit pour la seconde année :

1415 heures de formation, soit 2 semestres de vingt semaines équivalant à :

- formation théorique de 715 heures, sous la forme de cours magistraux (380 h), travaux dirigés (269 h) et de travail personnel guidé (66 h) en lien avec 5 domaines de formation.
- formation clinique en milieu professionnel 700 heures en 5 stages de 4 semaines chacun

Soit pour la troisième année :

1400 heures de formation, soit 2 semestres de vingt semaines équivalant à :

- formation théorique de 490 heures, sous la forme de cours magistraux (165 h), travaux dirigés (205 h) et de travail personnel guidé (120 h) en lien avec 5 domaines de formation.
- formation clinique en milieu professionnel 910 heures en 6 stages (12 semaines au semestre 5 et 14 semaines au semestre 6 en période de 4 à 6 semaines)

Finalités

L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant à :

- s'adapter aux situations multiples, complexes
- s'adapter aux fonctionnements des différents domaines d'application
- trouver les informations nécessaires pour construire une base de connaissances et pour comprendre et agir en respectant la sécurité,
- adopter un comportement professionnel adapté en direction des personnes concernées,
- travailler avec de nombreux intervenants,
- prendre des décisions pertinentes dans des contextes complexes.
- manipuler en toute sécurité des produits radioactifs et des radio-pharmaceutiques
- gérer une situation d'urgence
- appliquer des règles de radioprotection envers les personnes soignées des personnels et du public
- analyser sa pratique professionnelle et l'adapter aux différentes situations

Responsabiliser : il s'agit d'engager l'étudiant à devenir un professionnel responsable, capable d'assumer ses rôles et choix et de se positionner de façon pertinente en tenant compte des aspects éthiques.

Rendre autonome : il s'agit, pour l'étudiant, d'être en capacité d'agir et interagir avec les autres et d'être co-acteur de son apprentissage.

S'adapter : il s'agit, pour l'étudiant, d'être en mesure d'agir et de réagir de façon pertinente dans des contextes de travail et de soins et de technique d'imagerie en évolution

Développer une posture réflexive : il s'agit pour l'étudiant d'être en capacité d'exercer sa réflexion dans les situations rencontrées, ceci concourant à accroître l'autonomisation et à développer la qualité de la prise en charge des patients lors des examens d'imagerie médicale diagnostiques ou thérapeutiques.

Objectifs

Les objectifs des unités d'enseignement et unités d'intégrations sont déclinés dans les plans d'organisation de la formation mis à disposition des étudiants.

Domaines de formation et répartition des 180 crédits européens

Le référentiel de formation propose des unités d'enseignement (UE) réparties en six champs :

- des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs d'un manipulateur d'électroradiologie médicale
 1. Sciences humaines, sociales et droit
 2. Sciences de la matière et de la vie et sciences médicales
- des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences spécifiques d'un manipulateur d'électroradiologie médicale
 3. Sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles
 4. Sciences et techniques, interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles
- des unités d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation
 5. Outils et méthodes de travail
- des unités de méthodologie et de savoirs transversaux.
 6. Intégration des savoirs et posture professionnelle

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des UE. Ces documents sont mis à la disposition des étudiants.

Le référentiel précise le lien entre les unités de formation et les compétences

Pour plus d'informations consulter l'annexe III du Décret du 14 juin 2012 modifié relatif à la formation conduisant à l'obtention du Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale et l'annexe VI – Portfolio

Suivi pédagogique :

Le formateur référent du suivi pédagogique est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant. Il instaure avec lui une relation pédagogique en créant un climat de confiance pour amener l'étudiant à la réflexion, à développer une capacité d'écoute, de distanciation, de la confiance en soi, d'auto questionnement et de travail en équipe. Il accompagne l'étudiant à dire, à faire, à analyser, à réfléchir, à reconnaître.

Dans le guidage, le formateur analyse le référentiel et la situation de l'étudiant pour suivre sa progression. Il vérifie ses acquis et propose des objectifs d'amélioration et des moyens pour les atteindre en tenant compte des difficultés de l'étudiant dans son apprentissage.

Les travaux personnels guidés ou TPG :

Les travaux personnels guidés sont des temps de travail où les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets, réalisent des travaux demandés ou encore rencontrent leur formateur et bénéficient d'entretiens de suivi pédagogique. Ces temps individuels sont guidés par les formateurs qui vérifient si les étudiants ont les capacités d'utiliser ces temps en autonomie ou ont besoin d'un encadrement de proximité.

Matériel et accès à distance : plate-forme teams et environnement numérique de travail UFR Santé

Les étudiants bénéficient d'un espace numérique de travail (UFR Santé Franche-Comté) avec adresse mail individuelle et accès aux cours Moodle et documents pédagogiques déposés par les formateurs. Ils peuvent déposer des documents à destination de l'équipe pédagogique (validations réalisées à distance, travaux préparatoires aux travaux dirigés).

Les étudiants ne disposant pas d'un ordinateur personnel peuvent venir à l'IFMS pour les temps de formation à distance.

L'accès à l'environnement numérique de travail et la procédure connexion teams sont présentés en début d'année à l'ensemble des étudiants.

Formation clinique en milieu professionnel

S1 : septembre à février 22 semaines 20 semaines de formation 30 crédits			S2 : février à fin août 22 semaines 20 semaines de formation 30 crédits			S3 : septembre à février 22 semaines 20 semaines de formation 30 crédits			S4 : février à fin août 22 semaines 20 semaines de formation 30 crédits			S5 : septembre à février 22 semaines 20 semaines de formation 30 crédits			S6 : février à fin août 22 semaines 20 semaines de formation 30 crédits		
S.	I.	C	S.	I.	C	S.	I.	C	S.	I.	C	S.	I.	C	S.	I.	C
6	14	2	8	12	10	8	12	2	12	8	10	12	8	2	14	6	2
Année 1						Année 2						Année 3					
I = Institut : 60 semaines S = stages : semaines C = congés : semaines																	

Huit types de stages sont prévus, ils sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des manipulateurs d'électroradiologie, C'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

1. Stage de soins en unité clinique
2. Stage d'imagerie de projection
3. Stage de scanographie
4. Stage d'imagerie par résonance magnétique
5. Stage d'imagerie vasculaire et interventionnelle
6. Stage de radiothérapie
7. Stage de médecine nucléaire
8. Stage d'explorations électrophysiologiques ou d'échographie

Un stage optionnel de 6 semaines dans le cadre du projet pédagogique est programmé au cours du semestre 6. Le choix du type de stage est laissé à l'étudiant en fonction de son projet professionnel en accord avec l'équipe pédagogique.

L'affectation de stage est réalisée par l'IFMS en fonction du parcours scolaire et professionnel, des expériences antérieures, du statut en formation, du lieu de résidence et des compétences à développer. L'équipe pédagogique est garante de la conformité des parcours aux attendus du référentiel de formation et de l'équité de traitement entre les situations d'apprenants compte tenu des possibilités d'accueil des terrains de stage.

L'IFMS propose pour chacun des terrains de stage une charte d'encadrement et un accompagnement par le biais d'une visite de stage pouvant être organisée à l'initiative du formateur, du tuteur ou de l'étudiant.

Certification :

- Le diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale s'obtient par l'obtention des 180 crédits européens correspondant à l'acquisition des dix compétences du référentiel défini à l'annexe II :
1° **120 crédits européens pour les unités d'enseignement, dont les unités d'intégration ;**
Sciences contributives au métier de manipulateur en électroradiologie médicale : 28 ECTS
Sciences et rôles professionnels : 82 ECTS

UE transversales : 10 ECTS

2° 60 crédits européens pour la formation clinique en stage.

Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale. Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional du diplôme d'Etat et ayant obtenu au moins 120 crédits sont autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants. Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits acquis dans le respect des dispositions de l'arrêté du 14 juin 2012, modifié, susvisé. Les étudiants autorisés à redoubler en ayant validé les crédits correspondants aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont présentées à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

Calendrier

La première année de formation se déroulera du lundi 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026 (sous réserve de validation des unités d'enseignements et stages)

La deuxième année de formation se déroulera du mardi 1 septembre 2026 au 2 juillet 2027 (sous réserve de validation des unités d'enseignements et stages)

La troisième année de formation se déroulera du lundi 30 août 2027 au 30 juin 2028 (sous réserve de validation des unités d'enseignements et stages)

Les dates de rentrée de deuxième et troisième année sont susceptibles de varier.